

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean Claude LEYGNAC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt-et-un novembre deux mil dix-neuf

PRESENTS : MM. LEYGNAC, ALAPHILIPPE, JOULIE, BRICE, Mmes BRIANÇON, VIEILLEMARINGE, MM. MODART, CAUX, DELAGE, Mmes DORGE, PIEMONTESE, M. SAINT RAYMOND, Mme REYNIER, MM. DENOT, CHEVALIER, LAURENT, COCHET, PRESSET

EXCUSES REPRESENTES : M. FAVARCQ (procuration M. DELAGE), Mme MALBERT (procuration M. JOULIE), M. DUCHAMP (procuration Mme REYNIER)

EXCUSES : Mmes FAURIE, LAYOTTE, M. MONS, Mmes CADILHAC, VIDALLER, CAZIER, MIGNARD-LAYGUE, M. COMBE, Mme MAJA, M. CHASSAING

Secrétaire de séance : Anne VIEILLEMARINGE

Nombre de conseillers :

- En exercice : 31
- Présents : 18
- Représentés : 3
- Votants : 21

Résultat :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

Publié ou notifié le : 28 novembre 2019

Objet : Adoption des tarifs du camping municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : A compter du 1^{er} avril 2020, les tarifs applicables sont les suivants :

Camping municipal	Tarif TTC
BASSE SAISON : PERIODE DE LA DATE D'OUVERTURE AU 30 JUIN ET DU 31 AOUT AU 30 SEPTEMBRE (TVA 10%)	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,30 €
Enfant (4-12 ans)	2,60 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,40 €
Garage mort	5,40 €

Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	3,80 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,30 €
PERIODE DU 1ER JUILLET AU 30 AOUT (TVA 10%)	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	5,40 €
Enfant (4-12 ans)	3,00 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	6,10 €
Garage mort	6,10 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,40 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,70 €
TOUTES PERIODES (TVA 10%)	
Animaux	2 €
Branchement électrique (10 ampères)	4 €
Cordon électrique (caution)	50 €
Douche (non campeur)	2 €
LODGES	Tarif TTC
BASSE SAISON : PERIODE DE LA DATE D'OUVERTURE AU 30 JUIN ET DU 31 AOUT AU 30 SEPTEMBRE (TVA 10%)	
Nuitée	45 €
HAUTE SAISON : PERIODE DU 1ER JUILLET AU 30 AOUT (TVA 10%)	
Nuitée	60 €
La semaine (= 57 € la nuitée)	400 €
2 semaines (= 53,50 € la nuitée)	750 €
3 semaines (= 50 € la nuitée)	1 050 €
Location draps	15 €
Forfait ménage (option)	50 €
Caution	200 €
VENTES ANNEXES	
Boissons 33 cl (TVA 5,5 %) : soda, jus de fruits, thé froid, eau pétillante	2 €
Café	1 €
Boisson 50 cl (TVA 5,5 %) : eau	1 €
Chips petit paquet (TVA 5,5%)	1,50 €
Pain de glace (TVA 20%)	2 €
Machine à laver sans lessive (TVA 20%)	4,50 €
Sèche-linge, le séchage (TVA 20%)	2,50 €
LOCATION SWIN-GOLF	
Club + balle (TVA 20%)	
Adulte et enfant de + de 12 ans	4 €
Enfant de moins de 12 ans	3 €
Balle perdue	2 €
Caution par personne	50 €
LOCATION TENNIS	
Tarif 1 heure	5 €
Tarif 2 heures	8 €



Pour copie conforme
Le Maire,

Jean Claude LEYGNAC